

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 723 – 20/03/2019

Descriptif

Objet	:	Quartier du Mervelet - Mise en séparatif, assainissement du réseau secondaire et aménagements des espaces publics.
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Groupement composé d'un ingénieur civil et d'un architecte paysagiste pour les prestations partielles de la phase 32 et complètes des phases 4 et 5 pour exécuter deux DD déjà en force. Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est d'environ CHF 4'338'000 HT pour l'objet 1 pour l'ingénieur civil CHF 4'343'000 HT pour l'objet 2 pour l'ingénieur civil CHF 964'100 HT pour l'objet 2 pour l'architecte paysagiste
Date de publication dans la FAO	:	19 mars 2019
Délai de rendu	:	30 avril 2019, 11h00
Adjudicateur	:	Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM), Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias
Organisateur	:	idem
Inscription	:	Aucun émolument ni frais de dossier
Simap	:	No de publication : 1066495 Documents téléchargeables sur Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Sous-traitance	:	Admise
Groupe d'évaluation	:	M. Sébastien Alphonse Adjoint de direction AGCM M. Marc Verleye Pilote de l'opération AGCM Mme Marie-Josée Dezuari Architecte AGCM M. Patrick Muller Architecte Paysagiste SEVE M. Arnaud Wiesmann Expert
Critères d'adjudication	:	1. Compréhension de la problématique 20 % 2. Références du Groupement pluridisciplinaire 20 % 3. Qualité économique globale de l'offre 30 % • prix, • crédibilité du nombre d'heures et taux horaires 4. Organisation du Groupement pluridisciplinaire 20 % TOTAL 100 %
Indemnités	:	Aucune

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Appel d'offres correspondant aux documents A1 et B1
- Remarques sur l'appel d'offres** : La CCAO regrette que l'adjudicateur utilise la méthode T2 pour la comparaison des offres et n'applique pas les nouvelles recommandations cantonales édictées par la commission cantonale sur les marchés publics.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM), Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias